

FLASH INFO SUD AERIEN (Octobre 2014 –N°1)

DEFIANCE

Le "Cessez le feu" entre les PNT AF et la Direction n'a pas permis de trouver un accord de fin de conflit.

Une addition entre 200 et 300 Millions d'€ à mettre au crédit de Mr De Juniac qui n'a pas su négocier en amont et s'est heurté à une population déterminée et homogène.

Toutefois si les pertes peuvent paraître énormes, elles sont dérisoires rapportées au Chiffre d'Affaire d'AF de 25,5 Milliards, un Ebitdar d'1 Milliard sur le dernier semestre, 339 Millions de cession de 3,7% d'Amadeus,...etc.

N'allez surtout pas croire, **une fois de plus**, qu'Air France va mal; Qu'à cause de la grève des Pilotes il va falloir faire de nouveaux efforts; On vous a grugé avec Transform 2015 et on essaiera de nouveau avec Perform 2020 et peut-être même avec le concours de nos "Chers" syndicats Unsa/Cfdt (*jamais 2 sans 3*). Ils ont même le temps de se faire oublier pour nos prochaines élections en 2016, comme ce fut le cas après leur signature du premier plan de productivité en 2006.

Si les PNT Air France ont réussi à enterrer provisoirement le projet Transavia Europe, les négociations en cours sur l'évolution de Transavia France, à l'abri des caméras et des "flash Actu", qui polluaient les discussions pendant le conflit, sans pour autant éclairer les salariés sur les enjeux, seront primordiales.

Transavia compte passer de 14 à 37 Charges très rapidement et s'il n'y a pas d'entente avec les syndicats Pilotes, la direction compte dénoncer l'accord de 2007 et elle pourrait avoir trouvé un échappatoire pour ne pas avoir à attendre les 15 mois pour réagir.

COMMENT ?

Il semblerait que Mr De Juniac a constitué une nouvelle compagnie aérienne pour accompagner le développement de ses vols Low Cost : **TRANSAVIA COMPAGNY** et qu'une Holding **TRANSAVIA EUROPE AVIATION** a été discrètement préenregistrée au Portugal sous le Numéro **513 237 810**.

Tout commence fin Juillet, Mr De Juniac se fait nommer à la présidence d'une "coquille dormante" d'Air France Finance enregistrée depuis 2012 sous le nom de **MILESHOUSE** dont l'objet "officiel" est l'exploitation de programmes de fidélité.

Dès le 1er Aout, il en change l'activité. MilesHouse devient alors une société de transport aérien de personnes

et de marchandises dont l'objet est autant de louer des avions, que d'en acheter ou de prendre des participations dans des compagnies tierces.

En bref, il ne manque plus que l'agrément.

Le 10 Aout, Mr De Juniac cède la présidence, toujours discrètement, de cette société par actions simplifiées à Mr Graber, président de Transavia.com

Enfin, le 19 Septembre, alors que les Pilotes sont en grève depuis 4 jours, MilesHouse prend le nom de **TRANSAVIA COMPAGNY**.

Dans un communiqué, la Direction Air France, interrogée, donne cette énigmatique réponse : "**Comme tout Groupe, AF/KLM dispose d'entités juridiques activables en fonction de ses besoins : partenariat, finance et développement.**"

Toutes les négociations vont devenir très compliquées.

Encore une nouvelle provocation...

Un constat ou la défiance surclasse la confiance

Nous faisons le constat amer d'un avenir confus, manquant de sens et de vision qui fait que l'on ne peut plus croire au miracle.

Une situation de plus en plus intenable où l'on ne peut se raccrocher qu'à un présent déjà laminé où les demi-vérités énoncées restent des mensonges.

Rappel: Un appel d'offre à volontariat "congelés sans solde" se met en place et une réponse est souhaitée au plus tard le 13 Octobre.

Vu la perte de salaire subie depuis ces derniers mois, on peut douter du succès de cette démarche.

De plus **la mesquinerie** de refuser une période de 7 jours sur 2 mois nous montre bien l'état d'esprit de notre direction.

Explication : 7 jours dans 1 même mois, c'est le retrait de 3 jours OFF et la perte du S4.

Mais 7 jours sur 2 mois, à savoir les 3 derniers jours du mois + les 4 premiers jours du mois suivant = perte de 2 jours OFF (1 sur chaque mois) et conservation des S3+S4.

Autres rappels :

Vous avez jusqu'au 7 Octobre pour postuler à une affectation temporaire sur la base de Bordeaux.

PS : Il paraît qu'un PDV PNC se mette en place à BRIT AIR.

Bons vols à toutes et à tous.

Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN

Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN